

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 JANVIER 2014**

**Pour diffusion immédiate**

**LE CHANTIER DU NOUVEAU PARLEMENT CONTRAINT LE FESTIVAL DE LA CITÉ LAUSANNE À DÉMÉNAGER.**

**Le chantier du nouveau Parlement vaudois débutera sauf imprévu majeur avant l'été 2014. L'ampleur de ces travaux contraint le Festival de la Cité Lausanne à déménager de son quartier historique, en principe durant 3 années. La 43<sup>ème</sup> édition du Festival ira à la rencontre du public et se présentera sous la forme d'une parenthèse décentralisée, avec des spectacles proposés en de nombreux lieux différents et insolites de la ville de Lausanne.**

Annoncé depuis plusieurs années et en l'absence de recours déposés par les opposants auprès des instances cantonales, le chantier du nouveau Parlement vaudois débutera sauf imprévu majeur avant l'été 2014.

Les travaux de reconstruction du Parlement vaudois impliqueront un périmètre de chantier qui empiètera sur la place du Château, sur le haut de la rue Cité-Devant ainsi que sur la placette André-Bonnard. Le circuit d'accès pour les camions et les véhicules du chantier passera par la rue Menthon, le nord de la Cathédrale, la rue Cité-Devant, la place du Château et la rue de la Barre. Par ailleurs, les travaux de la Cathédrale ne seront pas terminés avant l'été 2014.

Les aléas et les nuisances d'un tel chantier, accepté comme prioritaire par toutes les parties, ne permettraient pas une cohabitation sans risques durant les 3 semaines de montage et de démontage d'un événement de l'envergure du Festival de la Cité Lausanne, dans un quartier aussi exigu que celui de la Cité.

D'entente entre le maître d'ouvrage (l'Etat de Vaud via le SIPaL), les Affaires culturelles de l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne ainsi que le Festival de la Cité Lausanne, il a été jugé que seul un déménagement pouvait garantir la réalisation de la 43<sup>ème</sup> édition du Festival.

D'ici à pouvoir réintégrer au plus vite ses murs habituels du quartier historique lausannois, le Festival de la Cité Lausanne proposera une parenthèse décentralisée. Sa 43<sup>ème</sup> édition ira ainsi à la rencontre du public au centre-ville et invitera les spectateurs à (re)decouvrir des lieux inhabituels ou insolites de la ville avec une programmation de spectacles in situ. Cette version éclatée permettra de préserver l'ambition artistique et les valeurs particulières de ce rendez-vous incontournable et différent du calendrier culturel romand.

Le concept détaillé de la 43<sup>ème</sup> édition au Festival de la Cité Lausanne sera dévoilé le 20 mars 2014.

La programmation détaillée de la 43<sup>ème</sup> édition au Festival de la Cité Lausanne sera dévoilée le 22 mai 2014.

[www.parlement.vd.ch](http://www.parlement.vd.ch)

[www.festivalcite.ch](http://www.festivalcite.ch)

*Photos à disposition sur demande.*

*Renseignements complémentaires :*

> Etat de Vaud - SIPaL, **Philippe Pont**, chef de service - E: [philippe.pont@vd.ch](mailto:philippe.pont@vd.ch) - T: 079 417 82 42

> Etat de Vaud - Affaires culturelles, **Brigitte Waridel**, cheffe de service - E: [brigitte.waridel@vd.ch](mailto:brigitte.waridel@vd.ch) - T: 021 316 07 40

> Ville de Lausanne - Service de la Culture, **Fabien Ruf**, chef de service - E: [fabien.ruf@lausanne.ch](mailto:fabien.ruf@lausanne.ch) - T: 079 478 50 60

> Festival de la Cité Lausanne, **Michael Kinzer**, directeur - E: [m.kinzer@festivalcite.ch](mailto:m.kinzer@festivalcite.ch) - T: 079 474 00 62